



STRUCTURER ET PARTAGER LES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Fiche action n°17: Réseau d'aide à la décision en santé travail-Indicateurs Régionaux en Santé au Travail.

Contexte:

Au cours du PRST3, les organismes directement impliqués dans l'analyse des données de santé au travail (APST Centre-Val de Loire, CARSAT Centre-Val de Loire, MSA et DREETS) ont constaté que ces données régionales et locales étaient incomplètes et peu structurées entre elles et de ce fait difficiles à partager. Dans ce cadre les membres du Groupe Permanent Régional d'Orientation « GPRO » ont appuyé la création d'un socle d'indicateurs partagés « IRST » (indicateurs régionaux de santé au travail) et d'un réseau d'aide à la décision.

Grâce à la collaboration étroite au niveau régional entre APST CVL, Carsat, Msa et DREETS, un groupe de travail s'est constitué début 2018 et a élaboré depuis plusieurs outils :

- 1. tableau de bord régional des indicateurs de santé au travail (publié)
- 2. infographie « la santé au travail en 2019 » (publié)
- 3. répertoire des organismes régionaux de santé au travail
- 4. focus thématique sur la santé au travail des femmes (mis à disposition)
- 5. éléments de diagnostic pour la régionalisation des axes de travail prioritaires du PST4 (mis à disposition)
- 6. deuxième édition du tableau de bord régional (édition 2021 publiée en juin 2022)

Le groupe IRST propose d'élargir son champ d'analyse et d'appuyer, avec les données disponibles, les groupes de travail impliqués dans le PRST 4 afin de mieux cibler leurs actions.

Enjeux:

Aide à la décision stratégique : mettre à disposition des indicateurs de santé au travail nécessaires à une analyse régionale partagée au profit des acteurs et de leurs programmes.

Appui thématique des groupes de travail opérationnels du PRST : mettre à disposition des indicateurs adaptés afin de répondre aux besoins spécifiques des groupes thématiques pour alimenter leur diagnostic, ciblage et orientations. A des fins de bilan, les indicateurs transversaux du PRST seront suivis et analysés par le réseau des IRST.

Objectifs





- Mise à disposition des indicateurs et de leur mise à jour (IRST) :
 - Identifier les besoins permettant de soutenir l'activité des groupes de travail opérationnels du PRST en prenant en compte les données disponibles et faire évoluer la convention en fonction
 - > indicateurs des IRST réactualisés et enrichis annuellement
 - > Publication du tableau de bord des indicateurs au 1er trimestre de l'année 2025 à échéance du PRST 4
- Appui aux groupes de travail opérationnels :
 - Analyses spécifiques et élargissement du groupe de travail technique à d'autres experts, opérationnels et préventeurs pour capitaliser et analyser les informations quantitatives et qualitatives.
 - > Indicateurs et analyses par thématique ou par territoires (ex : sous forme de ppt, infographie, etc...)
 - > Création, suivi et analyse des indicateurs transversaux du PRST
- Focus thématiques :
 - > Analyses de thématiques repérées par le réseau ou à la demande du CRPST
 - > (Les thèmes et le calendrier seront à préciser entre le CRPST et le groupe IRST à partir de 2023)

→ Cibles

- <u>Niveau stratégique</u>: membres du CRPST (comité régional de prévention et de santé au travail)
- <u>Niveau opérationnel :</u> les pilotes des groupes de travail du PRST

→ Pilotes

- APST Centre-Val de Loire
- CARSAT Centre-Val de Loire
- MSA
- DREETS

→ Acteurs à associer

- CCMSA
- CNAM
- SPST
- DARES
- DGT

→ Indicateurs de résultats

Des indicateurs sont en cours de construction



